



CONTEXTE ET PARTENARIATS

En 2009, la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise souhaite répondre à la demande de jeunes souhaitant dé-cohabiter et profiter de l'opportunité qu'offre la création de la ZAC de "Neuville-Université", qui accueille aujourd'hui une université, des laboratoires privés et des pépinières.

Deux résidences sont construites à 50 mètres de la gare RER et SNCF de "Neuville-Université" : une résidence étudiante Irène Joliot-Curie (CROUS) et une résidence jeunes travailleurs (ALJT) de 360 logements en tout (180 logements dans chacune des résidences)

PROJET SOCIAL

Le projet social de la résidence permet de proposer un accompagnement personnalisé adapté aux besoins de chaque jeune, mais aussi d'impulser une vie collective réelle au sein de la résidence, en rendant les jeunes acteurs de leur lieu de vie. La recherche, à travers nos actions, est d'atténuer le sentiment d'isolement dans lequel certains résidents peuvent se trouver. Le souhait est également que les jeunes accueillis puissent se projeter dans l'avenir, apprendre à être autonome et responsable, agir en tant que citoyen.

L'offre est adaptée à la situation de chaque résident :

- Entretiens individuels réguliers, dont le rythme est établi en fonction des besoins repérés, dans un climat d'écoute et de respect mutuel.
- Invitation à participer à des animations collectives et à des ateliers spécifiques organisés sur la résidence ou à l'extérieur.
- Mise en relation avec des partenaires extérieurs identifiés (services publics locaux, organismes spécialisés, acteurs associatifs locaux...).

Le travail collectif avec les résidents est autour de 4 axes : la santé, le logement, le vivre ensemble et le logement. Ces ateliers sont souvent la première étape à l'accompagnement individuel pour l'accès au logement.

L'accompagnement individuelle peut être formel, dans le cadre d'un ASLL ou de la convention avec le conseil départemental, soit informelle. Il s'agit d'accompagnement spécifique vers le logement, la santé, l'emploi ou tout simplement dans les démarches de la vie quotidienne.

Éléments clés

Calendrier	Ouverture en 2009 En 2019, la résidence de Neuville a accueilli 321 jeunes, 534 candidatures ont été traitées et 134 jeunes sont entrés.
Capacité / typologie	180 logements proposant au total 200 places réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none">• 160 T1 - de 16m² à 18 m²• 19 T1' de 20m² à 24m²• 1 T1 bis 31.37m² Les T1' et T1 bis peuvent être occupés par des couples et sont tous adaptés aux personnes à mobilité réduite.
Financement / investissement	Prêt PLAI – 2 196 000 € Prêt Action Logement - 3 375 000 € Subvention Etat - 2 491 000 € Subvention Région - 1 924 000 € Subvention CD - 367 000 € Fonds propres - 297 000 € Budget Global - 10 650 000 €
Modalités d'admission	Le SIAO est le partenaire orienteur, Action logement peut également orienter des jeunes ou candidature en ligne Critères pour les candidatures : moins de 30 ans et être en emplois Partenariat également avec l'ASE et la Croix rouge pour l'accueil de public spécifique (sortant d'ASE, mineurs non accompagnés,...)
Equipe sociale	-Le chargé du suivi clientèle (CSC) : Il rencontre, établit un diagnostic de la situation du jeune à son entrée et renseigne avec lui tous les documents contractuels. Il veille au respect des engagements, à la réalisation des objectifs de séjour du jeune. -La chargée de vie résidentielle et accueil conventionné (CSC-CAC) : Elle a une mission d'accompagnement plus soutenu pour des jeunes accueillis dans le cadre de conventions spécifiques -Le chargé de la vie résidentielle (CVR) : Il favorise et organise la vie collective, les animations et les projets dans la résidence
Actions menées	En 2019, 64 actions collectives ont été menées : Culture (10), Citoyenneté – Europe (5), Vie résidence (14), Sport (3), Santé (7), Loisirs (11), Logement (11)
Public accueilli	Jeunes entre 18 et 30 ans (77% des jeunes ont entre 18 et 25 ans) Public mixte (Femmes 48% - Hommes 52%) Public en situation d'emploi majoritairement (54 %) ; ou d'alternances (28%) ; ou en formations (11%) ; ou en recherches d'emploi (8%) Jeunes avec des ressources limités : en dessous du SMIC (69% dont 34% en dessous de 840€ (moitié du revenu médian français))
Partenaires	Mission Locale, CIJ, acteurs de l'hébergement, services sociaux départementaux, action logement, CAF, ARS, CODES 95, Aides, Solidarité Sida.....

